Centre Culturel Franco-Manitobain

RAPPORT ANNUEL

1990-1991

340 BOULEVARD PROVENCHER SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0G7
TÉLÉPHONE (204) 233-8972 TÉLÉCOPIEUR (204) 233-3324

RAPPORT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1991

Le Centre culturel franco-manitobain, constitué légalement en 1972, est une société de la couronne de la province du Manitoba dont la mission est «d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour favoriser une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles d'encourager la participation de toute la population aux divers éléments des cultures populaire et classique.»

Loi sur le Centre culturel franco-manitobain

(Sanctionnée le 11 juillet 1972)

La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidants de la province.

Sommaire

Message du président 2
Message du directeur général 3
Présidents du Ccfm 4
Conseil d'administration et comités 4
Buts généraux 5
Principes directeurs 5
Projets du Ccfm 6
Commanditaires 8
Installations et services 8
Groupes résidants 9
Locations 10
Programmation culturelle 11
Arts visuels 13
Bilan au 31 mars 1991 17

92-03567/

Message du président

le 15 juillet 1991

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

Madame le ministre,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1991.

L'année qui prend fin a vu le Centre culturel franco-manitobain subir d'importants changements, tant au niveau de son personnel qu'au niveau de ses installations physiques.

Madame Maria Chaput quitte la direction du Ccfm après six années au service de celui-ci. Nous lui disons un grand merci car, sous sa gouverne, le Centre culturel aura connu une période d'essor et de croissance sans précédent.

Un grand merci à mes collègues du conseil d'administration, aux nombreux bénévoles ainsi qu'aux employés qui ont inlassablement contribué aux succès du Ccfm.

Le président,

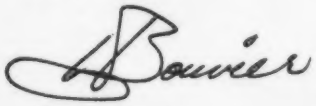

Henri Bouvier

Message du directeur général

Le 9 juillet 1991

Monsieur Henri Bouvier
Président
Centre culturel franco-manitobain

C'est avec plaisir que je vous soumets ce dix-septième rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1991.

Cette dernière année en fut une où les utilisateurs du Centre culturel ont pu noter de nombreux changements. En effet, la première phase des travaux d'expansion et de rénovation fut accomplie avec succès sans que les activités régulières du Centre culturel et de ses groupes résidents en soient trop affectées. La deuxième phase, planifiée à ce moment, est terminée en principe. Celle-ci nous a permis de donner plus de visibilité et plus de versatilité à certaines de nos activités tout en contribuant à créer une atmosphère beaucoup plus chaleureuse et plus invitante pour tous les utilisateurs de l'édifice.

Nous avons vu une hausse de l'intérêt pour les activités programmées par le Centre. Il suffit de noter les succès du Mârdi Jazz, du Café Jardin et de certaines autres activités tenues ici pour nous en convaincre.

J'aimerais remercier les membres du conseil d'administration et du personnel, ainsi que nos nombreux bénévoles, sans qui toutes ces activités ne sauraient se concrétiser. Un merci tout spécial à madame Maria Chaput qui m'a précédée à la direction générale pour l'énergie et la vision qu'elle a su inculquer et soutenir pendant les six dernières années.

Si l'enthousiasme de tous les gens intéressés à voir le Centre culturel franco-manitobain grandir est gage de réussite, nous pouvons dès à présent être assurés d'une excellente année 1991-1992.

Le directeur général,

Roger Gamache

Présidents du Ccfm

Monsieur le Juge Alfred Monnin	1972 à 1974
Docteur Hubert Delaquis	1974 et 1975
Père Jean-Paul Aubry	1975 à 1977
Monsieur Marcel Champagne	1977 à 1979
Maître Michel Monnin	1979 à 1981
Monsieur Lucien Loiselle	1981 à 1983
Monsieur Bernard Turenne	1983 et 1984
Monsieur René Fontaine	1984 et 1985
Monsieur Ernest Gautron – (par intérim)	1985 et 1986
Madame Marcelle Forest	1986 à 1988
Monsieur Henri Bouvier	1989 à 1991

Conseil d'administration du 1er avril 1990 au 31 mars 1991

Henri Bouvier	5 – 1
Denise Pambrun	2 – 5 – 1
Gilles Chaput	1 – 6
Madeleine Lafond	4 – 1
Gérard Jean	3 – 1
Denyse Côté	6 – 4
Michel Tessier	6 – 5
Anita Poiron	3
Lucille Gaudet	3
Noël Jeanson	2
Dolly Dennis	3
Armand Desharnais	2 – 5
Annette Saint-Pierre	4
Diane Cinq-Mars	3

1) Conseil exécutif
2) Comité d'installations et de services
3) Comité d'activités culturelles
4) Comité de marketing
5) Comité ad hoc de construction
6) Comité de finance

N.B. Les membres des comités sont indiqués ci-haut à l'aide des chiffres qui correspondent à ceux des comités.

Buts généraux du Ccfm

Développement: Soutenir et promouvoir le développement culturel auprès des communautés francophones et leur donner, par là, le goût de s'emanciper sur le plan culturel.

Formation: Promouvoir la formation des groupes d'artistes et des artistes (amateurs et professionnels) en voie de développement pour le biais de conseils, d'avis, de services et d'animation.

Programmation: Voir à ce qu'il y ait les mécanismes nécessaires à l'élaboration et au bon fonctionnement de la programmation culturelle initiée par le Centre.

Maintien: Encourager les groupes culturels et les artistes francophones déjà en place, tant amateurs que professionnels, à continuer leur travail d'expression culturelle.

Locaux: Mettre à la disposition de la communauté un édifice et des locaux qui répondent à ses besoins techniques et culturels.

Principes directeurs

a) Principaux

Expression: Offrir aux Franco-Manitobains la possibilité de s'exprimer et de faire rayonner la culture d'expression française.

Valorisation: Assurer la valorisation, c'est-à-dire faire connaître le produit franco-manitobain tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Sensibilisation: Sensibiliser la population à l'élément culturel qui fait partie de sa vie quotidienne.

b) Secondaires

Disponibilité/variété: Exposer les communautés franco-manitobaines et autres aux activités culturelles populaires et classiques d'expression française.

Rural: Être sensible aux besoins spéciaux de la communauté rurale dans toutes les activités culturelles du Ccfm.

Intégration: Encourager et promouvoir l'intégration des jeunes et de la personne âgée dans les programmes culturels du Ccfm.

PLANIFICATION ET PROJETS

Au cours du mandat couvrant la période du 1er avril 1990 au 31 mars 1991, le conseil d'administration a tenu 11 réunions régulières, ainsi qu'une session d'orientation annuelle pour tous les membres du conseil et du personnel cadre. Les divers comités ont tous également tenu des rencontres régulières durant le même exercice.

Projets de rénovation

L'inauguration de la Salle Jean-Paul-Aubry (ainsi nommée d'après le Père Oblat qui fut le troisième président du Centre culturel) a eu lieu le 28 septembre 1990. Ce qui était autrefois le gymnase a été transformé en une grande salle polyvalente qui peut asseoir jusqu'à 560 personnes et qui est complètement équipée avec cuisine et bar.

La première phase de ce projet a également compris la construction d'un ascenseur situé dans l'espace de la grande galerie d'exposition (galerie II) du Ccfm.

La deuxième phase comprendra la relocalisation de la Boutique d'arts et métiers à l'endroit où se trouve présentement la galerie I près de l'entrée principale du Ccfm, et du nouveau bureau de réception du Centre. Ces travaux commenceront dès le mois d'avril 1991 et seront terminés en juin.

Autres projets

- **Trousse promotionnelle bilingue:** un des objectifs du comité de marketing pour cette année est la création d'une trousse de promotion du Ccfm. Celle-ci servira pour faire connaître davantage les installations et les services du Centre et fournira des renseignements utiles à tous ses utilisateurs potentiels. Ce projet est subventionné par le Secrétariat d'État du Canada et The Winnipeg Foundation.

- **Gala interprovincial de la chanson:** c'est au Centre culturel franco-manitobain qu'aura lieu le 2e Gala interprovincial de la chanson qui réunira les meilleurs jeunes interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes des quatre provinces de l'Ouest. Le Ccfm collabore avec la Société Radio-Canada et Le 100 Nons inc. à la mise sur pied de ce grand événement.

- **Inauguration du nouveau local de la Boutique d'art et métiers:** la relocalisation de la Boutique à l'entrée du Ccfm lui donnera plus de visibilité et, à l'aide du service de réception, sera ouverte plus longtemps au public. L'inauguration de ce nouvel espace est prévue pour le 6 juin 1991.

Levées de fonds

- **Le Festival du Beaujolais Nouveau:** 300 personnes ont assisté à cette cinquième édition de cette activité très populaire du Centre culturel.
- **Les bingos (Loteries du Manitoba):** le Ccfm a recueilli sa part des fonds des loteries en fournissant au-delà de 200 bénévoles pour le fonctionnement de 15 bingos:
- **La vente de Nevadas:** une soixantaine de bénévoles sont requis pour effectuer la vente de Nevadas lors du Festival du Voyageur.

Projets à venir

- **Locaux de la Radio communautaire du manitoba, inc.:** l'entrée en ondes tant attendue de cette radio aura lieu le 21 octobre 1991, et la construction des bureaux et des studios se fera dès l'été 1991.
- **Bulletin d'information du Ccfm:** le comité de marketing verra à la création d'un bulletin d'information qui sera publié à quatre reprises durant l'année.
- **Levée de fonds:** le Ccfm entreprendra sa première grande campagne de levée de fonds à l'automne 1991.
- **Signalisation:** dans le cadre des projets de rénovation, un système complet de signalisation sera installé dans l'édifice afin de guider les visiteurs du Centre.

Le fonctionnement et la programmation du Centre culturel franco-manitobain ont été assurés par:

Le Secrétariat d'État du Canada
Le Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté (Province du Manitoba)
Le Ministère des Communications (Gouvernement du Canada)
Emploi et Immigration
Le Conseil des arts du Manitoba
Le Bureau de l'éducation française du Manitoba
Les loteries du Manitoba
The Winnipeg Foundation
Thomas Sill Foundation

COMMANDITAIRES

Assurance-vie Desjardins
Blackwoods Beverages
La Caisse populaire de Saint-Boniface
CJOB – 97 KISS FM
CKSB / Radio-Canada
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
National Pagette
Russell Food Equipment Ltd.
Société franco-manitobaine
Ville de Winnipeg – Parcs et loisirs
White's Foods

INSTALLATIONS ET SERVICES

Le Centre culturel franco-manitobain s'étend sur une superficie d'environ 55 000 pieds carrés et comprend une galerie d'exposition, une boutique d'artisanat, un restaurant-bar-terrasse, un amphithéâtre de 307 places, une grande salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 560 personnes, ainsi que plusieurs salles de rencontre et un grand parc de stationnement gratuit.

Salle Jean-Paul-Aubry: Salle polyvalente pouvant asseoir jusqu'à 560 personnes pour des événements tels des congrès, des banquets ou des spectacles, et jusqu'à 70 kiosques pour des salons d'exposition. La salle comprend une cuisine et un bar, et l'atmosphère y est climatisée. Des services techniques audio-visuels et un service de pourvoyeur sont disponibles sur demande.

Salle Pauline-Boutal: Amphithéâtre de 307 places possédant une grande scène ouverte, une rampe d'éclairage et de son, et un débarcadère situé à l'arrière-scène. Cette salle peut servir pour des productions théâtrales, des productions télévisuelles, des spectacles et des manifestations de tous genres. Des services techniques sont disponibles sur demande.

Le Café Jardin: Situé dans le Foyer du Centre culturel, le restaurant «Café Jardin» est spécialisé en cuisine canadienne-française. Durant les mois d'été, les repas sont également servis à l'extérieur sur la Terrasse Daniel-Lavoie. Le restaurant offre également un service de pourvoyeur sur demande.

«La Boutique» d'art et métiers du Ccfm a tout à vous offrir: cadeaux et bibelots pour anniversaires, graduations, fêtes spéciales et toutes autres occasions. La Boutique se spécialise exclusivement dans les oeuvres faites à la main par des artistes de chez nous. Un service d'emballage personnalisé est offert.

Services techniques du Ccfm: techniciens compétents dans l'installation et l'opération d'équipements techniques. Systèmes de son et d'éclairage disponibles pour des assemblées ou des concerts. L'enregistrement d'événements est possible sur bande sonore ou vidéo.

Aussi disponibles: projecteur de film 16mm, projecteur à diapositives 35mm, écran géant (9' x 12'), système vidéo VHS avec écran 19", système à diapositives 35mm haute intensité pour grandes salles, rideau noir 20' x 20', et lutrin.

GROUPES RÉSIDANTS

Le Centre culturel franco-manitobain est aussi le lieu de résidence de plusieurs groupes artistiques et culturels. Chacun de ceux-ci contribue activement à la vitalité culturelle de la communauté franco-manitobaine. Ce sont:

- **Le Cercle Molière:** Troupe de théâtre professionnel, la plus ancienne du Canada avec cinq productions majeures par année en plus du Festival Théâtre Jeunesse qui suscite la participation annuelle de plusieurs écoles de la province, et du Festival Théâtre communautaire qui regroupe les communautés francophones.

- **Les Danseurs de la Rivière-Rouge:** Fondée en 1947, cette troupe de danse a vu le jour comme groupe culturel récréatif et est présentement en voie de devenir une troupe de danse folklorique semi-professionnelle.

- **L'Alliance Chorale Manitoba:** Fédération provinciale qui regroupe les chorales francophones (jeunes et adultes) de la province.

- **La chorale des Intrépides:** Être membre de la Chorale des Intrépides, c'est un moyen d'exprimer notre amour pour la musique. C'est la joie de chanter et de promouvoir le chant choral, une partie intégrante de notre culture et de notre patrimoine que nous cherchons à préserver.

- **Les Blés au vent:** Chorale de jeunes adultes qui existe depuis 1974, dont le mandat est de promouvoir le chant choral en français.

- **Le 100 Nons inc.:** Groupe de formation en musique et chanson francophones qui encourage les jeunes Franco-Manitobains à se produire sur scène, assurant ainsi une formation aux jeunes artistes en voie de développement.

- **La Radio communautaire du Manitoba, inc.:** Première radio communautaire francophone dans l'Ouest canadien dont l'entrée en ondes est prévue en octobre 1991.

- **La Société des communications du Manitoba:** Société dont le mandat consiste à promouvoir les communications audios et visuelles en français au Manitoba.

- **La Fédération des ainés franco-manitobains:** La Fédération regroupe 28 clubs d'âge d'or francophones à travers la province. L'adhésion dépasse les 2000 membres.

- **Les Éditions du blé:** Maison de publication à buts non-lucratifs, fondée en 1974, qui a pour mandat de publier des oeuvres littéraires franco-manitobaines.

LOCATIONS AU CCFM – 1990-1991

Salle Jean-Paul-Aubry (ancien gymnase)

19 locations, avec un total de 71 jours d'occupation, et 66 soirées pour des répétitions de danse.

Salle Pauline-Boutal

22 locations, avec un total de 148 jours d'occupation, pour des pièces de théâtre, des spectacles d'écoles et des spectacles de danse.

Salle Antoine-Gaborieau

Un total de 47 locations pour des rencontres, des dîners-rencontres et des soirées sociales.

Salles de rencontre – 1H, 2B et 4H

367 locations, pour des rencontres, des cours de danse et répétitions de chorale.

Le Foyer / La Terrasse Daniel-Lavoie

27 locations pour mariages, dîners et rencontres.

Salle de conférence

Un total de 284 rencontres au courant de l'année.

Salle des artistes

32 rencontres depuis le 17 septembre 1990.

Fêtes, spectacles et autres manifestations

- **Expo-jeunesse:** une activité à caractère non-compétitif dans laquelle l'élève met en exposition un travail de son choix, une réalisation accomplie au cours de l'année dans le cadre de la vie scolaire.

  Comité provincial d'expo-jeunesse: Bureau de l'éducation française, Centre culturel franco-manitobain et les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba.

  Nombre d'écoles: 25; Nombre de participants: de 6 000 à 6 500; nombre de visiteurs: de 5 000 à 5 500.

- **Festival de Jazz de Winnipeg:** Le Ccfm est fier du rôle de fondateur principal qu'il a joué dans la mise sur pied de cet événement important dans la vie culturelle des manitobains.

  Parmi les multiples spectacles présentés lors du premier festival en juin, le Ccfm et Jazz Winnipeg Inc. en ont produit deux en la Salle Pauline-Boutal du Ccfm.

  Ces spectacles mettaient en vedette le duo québecois Karen Young et Michel Donato, la Manitoba Composer's Association avec le célèbre David «Fathead» Newman ainsi que le duo Ken Silden et Amy Elizah. Ces spectacles furent présentés à guichet fermé.

  Une programmation spéciale fut également présentée dans le Foyer du 19 au 23 juin. Ces soirées très fréquentées regroupèrent sous la direction musicale de Laurent Roy, plusieurs des meilleurs musiciens sur la scène locale ainsi que quelques invités de marque.

- **«Le jeu de l'amour et du hasard»:** Environ 240 personnes ont assisté à cette pièce de «Marivaux» présentée le 21 novembre en la Salle Pauline-Boutal par le «Théâtre de l'Alibi», troupe professionnelle de Rennes, France.

  La soirée fut une coproduction de l'Alliance française du Manitoba, le Cercle Molière et le Centre culturel franco-manitobain.

- **La Fête du Canada:** a eu lieu sur la Terrasse Daniel-Lavoie, sur le parterre du Ccfm, dans la salle Pauline-Boutal et dans les galeries I et II.

Le projet «Pôle Nord»

- **Le Village du Père Noël:** activité conçue pour les enfants de 4 à 7 ans. Environ 3 650 enfants et adultes ont été accueillis par le Père Noël, la Mère Noël et les lutins du Village qui leur ont présenté, entre autres, danses, chants, jeux de groupe et une pièce de marionnettes.

  47 représentations du 3 au 21 décembre dans la salle Jean-Paul-Aubry.

- **Le Foyer du Père Noël:** environ 200 enfants et adultes ont visité le Père Noël et ses lutins au Foyer, le 16 décembre. Un léger goûter, une magnifique crèche, des chants de Noël, un bon petit feu; les ingrédients d'une soirée agréable dans le temps des fêtes.

Spectacles présentés en collaboration avec le Festival du Voyageur (8 au 16 février 1990)

- **au Foyer:**

  8 au 10 février – Jacques Lussier

  11 au 16 février – le groupe «Bergeron»

- **en la salle Pauline-Boutal:**

  9 spectacles du 11 au 15 février

  «Un assaut sur l'impossible» – Reed Lewis

  Diaporama et narration de la recréation de l'expédition «La Salle», réalisé et présenté par le créateur du projet, Monsieur Reed Lewis. Ce spectacle fut présenté dans le contexte du programme scolaire du Festival du Voyageur 1991.

Autres spectacles

- **Traces Electro / Electro traces:** Le Ccfm et le Plug-In Gallery ont coprésenté le spectacle «Traces Electro», le vendredi 1er mars en la Salle Jean-Paul-Aubry.

  «Traces Electro» était la première tournée canadienne de musique électroacoustique et regroupait des compositeurs de Montréal et de Vancouver. Environ 50 personnes ont assisté à ce spectacle de musique expérimentale.

- **L'Ensemble de percussion de l'Université du Manitoba:** Environ 70 personnes ont assisté à ce spectacle présenté au Foyer le 25 mars. L'ensemble a présenté des extraits de compositions de Mozart, Tchaikovsky et de monsieur Owen Clark, directeur musical de l'orchestre.

  Notons la participation de deux invités spéciaux à la soirée. Il s'agit de la soprano dramatique Cheryl Gork ainsi que de Vincent Dureault, maître de cérémonie et narrateur du spectacle.

Artistes présentés au Foyer et sur la Terrasse Daniel-Lavoie

- 200 spectacles présentés par quelque 400 artistes (musiciens, chanteurs, comédiens, etc...) amateurs et professionnels

- jazz, populaire, rock, classique, chant choral, blues, théâtre populaire et d'improvisation, spectacles pour enfants, etc...

Rachel Therrien
Laurent Roy
Gérald Laroche
Ron Paley
Dave Lawton
Norman Ferraris
Le Collège Louis-Riel
Walle Larsson
David Larocque
Brian Klowak
École Précieux-Sang
Musica Concertante
La chorale «Partage de Bonheur»
Ken Gold
Knut Haugsoen
La Chicane Electrique

Marilyn Lerner
Jacques Lussier
Stickshift
L'Ensemble de percussion de l'Université du Manitoba
Kelley Fry
Nicole Marion
École Gabrielle-Roy
Toccata
Gérard Jean
Patrice Boulianne
Le Groupe 5
Le 100 Nons, inc.
Lianne Fournier
Clayton Ripley
Stefan Bauer
À Retenir
Winnipeg Blue Boppers
3 X Plus
Tropical 99
Eric Lussier
Dvora Marcuse
Thira Chamber Ensemble
Vincent Dureault
Joël Bergeron
Greg Lowe

Nouveau Station Wagon
Monique LaCoste
Riff-Raff
Duo à la Carte
Holiday String Quartet
Kerry Kluner Jazz Lab Band
Virginia Helmer et Barbara Riske
Frederick Liessens
Mark and Crystal Kolt
Gilles Fournier
Patricia Joyal
Pauline Charrière
Superfixie
Hélène Molin-Gautron
R & B Jazz Band
Edmond Dufort
Jean Fontaine
Pyyow
Bruce Waldie
La chorale des Intrépides
Les Blés au Vent
Claude Mousseau
L'Éruption spontanée
Marc Delannoy
Straight Ahead
Northern Brass

ARTS VISUELS

Galeries I et II

«Tête qui pense, corps qui pèse» de Jocelyn Prince

- une exposition de tableaux et d'installations traitant les oppositions de la tradition et de la haute technologie de notre vie quotidienne.
- du 5 avril au 13 mai 1990

«Interiors» de Michael Boss

- une série de tableaux intimes de couleurs muettes et d'angles subtils qui tendent à résoudre pour l'artiste la notion et l'existence de l'«Être».
- du 16 mai au 1er juillet 1990

«La Tauromachie» de Toni Martinez

- l'artiste a présenté ses tableaux et ses installations afin de transformer l'espace de la galerie à l'aide de ses mémoires visuelles de son pays natal. (Valence, Espagne)
- du 16 mai au 1er juin 1990

«Profiles Pixel» de Valerie Metz

- des portraits en couleur des grands artistes, créés sur ordinateur
- du 5 juillet au 19 août 1990

«Folklorama»

- exposition et démonstrations artisanales et historiques ayant lieu dans le contexte de la fête annuelle du multiculturalisme
- du 11 au 18 août 1990

«Le Festival du petit bricoleur»

- exposition des oeuvres des participants des ateliers d'été
- du 23 août au 16 septembre 1990

«Rétrospective» de Josef Pylypiak

- de grands tableaux qui commencent par des idées abstraites et qui se transforment par la suite
- du 19 septembre au 27 octobre 1990

«Visions multiples» de Gisèle Beaupré

- une exploration en gravure des multiples d'une image et des visions personnelles de l'artiste
- du 1er au 31 novembre 1990

«Jours de plaine» de Réal Bérard

- une sélection de 50 dessins clés, créés pour le court-métrage de l'ONF «Jours de plaine», explorant la vie sur la plaine et le partimoine franco-manitobain
- du 7 décembre 1990 au 2 janvier 1991

«Noël des enfants»

- une exposition de dessins, de peintures et de collages créés par des jeunes de 4 à 12 ans qui décrivent la fête de Noël à leur façon
- du 3 décembre 1990 au 2 janvier 1991

«Passage dans la prairie» de Monica Hacault

- une collection de peintures à l'huile où l'artiste-peintre offre son interprétation du monde naturel qui l'entoure et qui l'inspire
- du 10 janvier au 7 février 1991

«Tatouyak» de Denis Savoie

- une exploration intense et personnelle des formes humaines et organiques, traduite en dessins de graphite, d'encres et de crayons-couleurs
- du 10 janvier au 7 février 1991

«Aux belles trouvailles»

- l'exposition et la vente annuelles d'oeuvres artisanales dans le cadre du Festival du Voyageur
- du 9 au 16 février 1991

«Résonnance» de Michel LeBlanc

- des scènes historiques et sociales canadiennes étaient présentées «à la télévision» dans un montage saturé d'humour et d'ironie
- du 21 février au 24 mars 1991

Exposition itinérante

Le département des arts visuels a développé et coordonné l'exposition «Jours de plaine» pour une tournée à travers le Manitoba français. Avec l'appui de l'ONF et pour venir en aide au Collège universitaire de Saint-Boniface dans son projet de levée de fonds, une exposition de 50 dessins clés du film «Jours de plaine» a été préparée. Ces dessins en crayons-couleurs, créés par Réal Bérard, ont été accueillis dans les communautés suivantes:

Lorette
Sainte-Anne
Saint-Boniface
Saint-Claude
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Léon
Saint-Pierre-Jolys

Ateliers «Expos-Actifs» 1990

Les groupes scolaires de la 4e à la 9e année sont invités à participer à une série d'ateliers comprenant des tournées explicatives des expositions du Ccfm, suivies d'activités s'inspirant du contenu de l'exposition

«Rêves et fantaisies» de Orysia Klymkiw
mars 1990
- 20 participants de l'école Dandurand
- 39 participants de l'école Lansdowne
- 17 participants de l'école Varennes

«Autour de nous» de Jocelyn Prince
avril 1990
- 39 participants de l'école Lansdowne
- 12 participants de l'école LaVérendrye

«Environnement et ambiance» de Michael Boss et Toni Martinez
juin 1990
- 24 participants de l'école Robert H. Smith

«En rétrospective» de Josef Pylypiak
octobre 1990
- 17 participants du Collège Jeanne-Sauvé

Les ateliers d'été de «Tante Sylvie»

Quatre sessions d'ateliers de créativité pour les jeunes de 6 à 13 ans ont été offertes en juillet et en août 1990. Il y a eu 29 participants aux ateliers où il y avait plusieurs artistes invités. Les jeunes artistes ont complété l'expérience en montant une exposition de leurs oeuvres.
Coordonnateur/animateur: Sylvie Boulet

Cours en arts visuels et métiers d'art

Papier fait à la main

Automne 1990

Ce cours de quatre semaines pour adultes a couvert les techniques de base pour confectionner des feuilles ainsi que des objets tridimensionnels en papier.

Calligraphie I

Hiver 1991

Un cours de huit semaines pour adultes débutants, donnant une formation dans les techniques de base dans l'art de la belle écriture ainsi que dans la mise en page.

Dessin

Hiver 1991

Un cours de 12 semaines pour les jeunes voulant s'améliorer en dessin; les participants ont exposé leurs oeuvres après la fin du cours.

Animateur: Pierre Martin

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les autres renseignements présentés dans ce rapport annuel relève de la direction du Centre. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux normes comptables internationales et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités générales incombant à la direction dans le cadre des activités permanentes du Centre. Tous les membres du personnel du Centre sont tenus d'observer les politiques du Centre. La direction maintient un système de contrôles comptables internes de façon à s'assurer que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Comité des finances passe en revue les états financiers annuels et en recommande l'adoption au Conseil d'administration. En outre, le Comité des finances rencontre périodiquement les dirigeants financiers du Centre et les vérificateurs externes et rend compte de ces entretiens au Conseil d'administration.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur provincial dont les services ont été retenus par le Conseil d'administration conformément à la Loi sur le Centre culturel franco-manitobain. Les vérificateurs peuvent rencontrer le Comité des finances, sans que la direction soit présente, pour discuter des résultats de leur travail de vérification, de leur opinion à l'égard des contrôles comptables internes et de la qualité de la communication de l'information financière.

Le directeur général,

Roger Gamache

Le contrôleur,

Gisèle Paré

Le 27 août 1991

Manitoba

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
RAPPORT DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL

À l'assemblée législative du Manitoba

Nous avons vérifié le bilan du Centre culturel franco-manitobain au 31 mars 1991 ainsi que l'évolution du solde des comptes des fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 1991 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables énoncés dans la note 2 des états financiers.

Winnipeg (Manitoba)
25 juillet, 1991

F. H. Jackson, CA
Vérificateur provincial

Bilan
au 31 mars 1991

ACTIF

	1991	1990
Actif à court terme :		
Encaisse	128,977 $	10,700 $
Placements		600,000
Subventions à recevoir	3,600	937
Autres débiteurs	27,718	12,460
Inventaires	28,685	22,913
Frais payés à l'avance	6,806	27,412
Intérêts courus		8,694
	195,786 $	683,116 $

PASSIF

Passif à court terme :		
Créditeurs	56,736 $	16,026 $
Subventions reportées	146,145	614,355
Dépôts pour loyers et dommages	1,400	1,520
	204,281	631,901

COMPTES DES FONDS

Comptes des fonds généraux :		
Opérations	(16,847)	10,357
Activités	(4,764)	912
	(21,611)	11,269
Comptes des fonds distincts :		
Capital		3,244
Prélèvement	4,032	29,460
Réserve	9,084	7,242
	13,116	39,946
	(8,495)	51,215
	195,786 $	683,116 $

Président

Trésorier

Évolution du solde des comptes des fonds pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991

	Comptes des fonds généraux	
	Opérations	Activités (Note 5)
Recettes :		
Subventions :		
Gouvernement du Canada et ses organismes	2,211 $	206,405 $
Gouvernement du Manitoba et ses organismes	313,486	36,612
Subventions diverses	1,000	17,500
Café Jardin	218,669	
Frais d'admission		24,040
Location des salles et des bureaux	93,335	
Frais d'administration		17,422
Services techniques	18,863	
Ventes aux étalages	14,783	2,373
Commissions	4,762	8,299
Intérêts	8,629	5,875
Publicité		2,340
Commandites		
Produits divers	6,273	10,739
	682,011	331,605
Dépenses :		
Opérations – note 3	503,193	
Activités – note 3		367,821
Dépenses imputées au fonds de capital – note 4		
Prélèvement :		
– Bingo		
– Nevada		
– Beaujolais		
Café Jardin	228,532	
	731,725	367,821
Exédent (déficit) par rapport aux dépenses	(49,714)	(36,216)
Transferts interfonds	22,510	30,540
Évolution du solde des comptes des fonds	(27,204)	(5,676)
Solde au début de l'exercice	10,357	912
Solde à la fin de l'exercice	(16,847) $	(4,764) $

Évolution du solde des comptes des fonds pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991

Comptes des fonds distincts				
Capital	Prélèvement	Réserve	Total 1991	Total 1990
478,141 $	$	$	686,757 $	194,919 $
620,366	21,813		992,277	437,413
20,000			38,500	12,976
			218,669	209,963
			24,040	19,325
			93,335	117,974
			17,422	20,172
			18,863	21,287
	20,047		37,203	46,236
			13,061	12,641
23,861	1,697		40,062	53,774
	250		2,590	2,467
	11,200		11,200	11,300
			17,012	17,671
1,142,368	55,007		2,210,991	1,178,118
			503,193	504,005
			367,821	363,865
1,145,612			1,145,612	94,374
	5,799		5,799	1,807
	2,900		2,900	2,780
	16,844		16,844	13,628
			228,532	202,243
1,145,612	25,543		2,270,701	1,182,702
(3,244)	29,464		(59,710)	(4,584)
	(54,892)	1,842		
(3,244)	(25,428)	1,842	(59,710)	(4,584)
3,244	29,460	7,242	51,215	55,799
$	4,032 $	9,084 $	(8,495) $	51,215 $

Notes afférentes aux états financiers au 31 mars 1991

1. Renseignements généraux

Le Centre culturel franco-manitobain est constitué en corporation en vertu du chapitre C45 des lois de la province du Manitoba. La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de stimuler et de parrainer, par tous les moyens que ce soit, les activités culturelles qui se déroulent en français, ainsi que de faire connaître la culture canadienne française à tous les habitants de la province.

2. Principes comptables

a) Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus sauf pour la paye de vacances courue qui n'a pas été accumulée, estimée à 28 000$ (1990 – 35 000$).

b) **Achats d'immobilisations**

Les achats d'immobilisations sont portés aux dépenses dans l'année d'acquisition.

c) **Utilisation de l'édifice**

L'utilisation de l'édifice est comptabilisée tel que décrit à la note 6.

d) **Subventions reportées**

Les subventions reçues pour les programmes ou projets spécifiques sont inscrites comme revenus dans la mesure où les dépenses correspondantes ont été engagées. Le solde est reporté aux années futures comme SUBVENTIONS REPORTÉES sur le bilan.

e) **Comptes des fonds**

Les ressources financières de la corporation sont affectées aux divers projets correspondant aux activités et aux objectifs du Centre culturel franco-manitobain, comme suit :

Comptes des fonds généraux

1) Opérations – Opérations liées notamment à l'entretien des installations, au fonctionnement général de la corporation et du Café Jardin, ainsi qu'à l'acquisition de biens d'immobilisations accessoires. Soixante pour cent des profits du Café Jardin est viré annuellement au compte de fonds prélèvement.
2) Activités – Opérations liées notamment à la mise en oeuvre des activités culturelles mentionnées dans les objectifs de la corporation. Annuellement, la corporation détermine la valeur des locaux utilisés pour la programmation culturelle selon les taux normalement chargés aux autres locataires. Cette sommme est transférée au compte de fonds opérations.

Comptes des fonds distincts

1) Capital – Opérations liées notamment à l'acquisition de biens d'immobilisation financés en grande partie au moyen de subventions d'immobilisation.
2) Prélèvement – Opérations liées notamment aux campagnes de financement. Dix pour cent de l'excédent par rapport aux dépenses du compte prélèvement, sauf les commandites, est viré annuellement au compte de fonds réserve. Le solde doit être utilisé pour subventionner des activités culturelles.

3) **Réserve** – Créée pour accueillir les virements du compte de fonds prélèvement. Le solde accumulé dans ce compte servira à combler tout déficit qui surviendrait dans le compte de fonds opérations ou le compte de fonds activités par suite de circonstances exceptionnelles.

f) **Inventaire**

L'inventaire est évalué en fonction du coût* ou de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. (*On utilise pour cela la méthode de l'épuisement successif.)

3. Dépenses imputées aux comptes des fonds opérations et activités

	1991			1990
	Opérations	Activités	Total	Total
Salaires et bénifices	314,594 $	221,100 $	535,694 $	517,577 $
Contrats d'emplois		76,425	76,425	78,103
Régime des Rentes	16,169		16,169	7,931
Services publics	59,294		59,294	64,773
Location et entretien d'équipement	24,514	8,470	32,984	29,747
Dépenses de bureau	13, 397	15,214	28,611	34,244
Achat d'équipement	4,833	600	5,433	4,528
Matériel d'entretien	14,941	8,665	23,606	27,396
Achats pour les étalages de vente	4,718		4,718	9,229
Réunion et déplacements	11,198	10,681	21,879	28,101
Relations publiques/Publicité	3,680	14,560	18,240	19,327
Honoraires	26,185	7,500	33,685	22,440
Assurance et permis	3,877	1,953	5,830	7,853
Cours	1,378	830	2,208	3,080
Divers	4,415	1,823	6,238	13,541
	503,193 $	367,821 $	871,014 $	867,870 $

4. Dépenses imputées aux comptes des fonds capitaux

	1991	1990
Rénovation de la salle Jean-Paul-Aubry	1,100,031 $	77,913 $
Equipements et réparations divers	26,291	
Installations	10,727	14,959
Rénovation rez-de-chaussée	8,563	
Equipement d'entretien		1,502
	1,145,612 $	94,374 $

5. Les opérations liées aux activités offertes dans le cadre des programmes culturels sont inscrites selon le type d'opération. Ces opérations peuvent aussi être présentées par activité ou programme, comme suit :

	Recettes	Dépenses
Administration générale des programmes	98,777 $	92,611 $
Programmes d'information	45,900	48,810
Activités communautaires	123,219	150,388
Arts et artisanat	38,416	40,053
Projets spéciaux	16,993	16,673
La Boutique	8,300	19,286
	331,605 $	367,821 $

6. Le bâtiment utilisé par la corporation appartient au gouvernement du Manitoba qui ne demande pas de loyer à la corporation. Celle-ci doit prendre en charge tous les frais d'exploitation et d'entretien, à l'exception de l'assurance responsabilité civile souscrite par la Province.

   Afin de limiter au minimum l'apport de la Province, la corporation demande un loyer à tous les organismes qui se servent de ses locaux. Ces revenus sont portés au crédit du compte de fonds opérations et servent à couvrir, en partie, les frais d'exploitation de la corporation.

7. Engagement

Au 4 mars 1991, la Corporation a signé un contrat avec un contracteur au montant de 76,891$ pour des rénovations majeures aux installations physiques.

8. Lorsque cela était nécessaire, nous avons redressé les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 mars 1990 afin de nous conformer à la présentation adoptée pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991.

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

ANNUAL REPORT 1990-1991

FINANCIAL REPORT FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1991

The Centre culturel franco-manitobain, legally incorporated in 1972, is a Crown Corporation whose mission is to ensure the establishment of the resources necessary to promote an active culture, both in rural and urban areas, using all the means likely to encourage the participation of the entire population in the various elements of popular and classical culture.

Le Centre culturel franco-manitobain Act
(Assented to July 11, 1972)

The objects of the Corporation are to maintain, encourage, foster and sponsor by all means available all types of cultural activities, in the French language, and to make available French-Canadian culture to all residents of the province.

Contents

Message from the President	2
Executive Director's Report	3
General Objectives	4
Guiding Principles	4
Planning and Projects	5
Facilities and Services	6
Resident Groups	7
Cultural Programming	7
Visual Arts	8
Balance Sheet as at March 31, 1991	10

Message from the President

July 15, 1991

Mrs. Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Citizenship

Dear Madam Minister,

I herewith respectfully submit the Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1991.

The year just ended saw the Centre culturel franco-manitobain undergo some significant changes in terms of staff as well as facilities.

After six years of service, Mrs. Maria Chaput is stepping down from her position as Executive Director. The Centre culturel experienced a period of unprecedented expansion and growth under her leadership and we owe her a big thank you.

Many thanks also to my colleagues on the Board of Directors, to our many volunteers and to the staff, who have tirelessly contributed to the success of the Ccfm.

"Henri Bouvier"
President

Executive Director's Report

July 9, 1991

Mr. Henri Bouvier
President
Centre culturel franco-manitobain

Dear Sir,

It is with pleasure that I submit to you the 17th Annual Report of the Centre culturel franco-manitobain, for the fiscal year ended March 31, 1991.

The past year was one in which the users of the Ccfm might have noticed a number of changes. In fact, the first phase of the expansion and renovation projects was carried out without overly affecting the usual activities of the Ccfm and its resident groups. The second phase planned is virtually complete and has enabled us to make certain activities more visible and versatile while at the same time helping to create a much warmer and more inviting atmosphere for all of the building's users.

We have seen a rise in interest in the programmed activities of the Ccfm; the success of Mardi Jazz, the Café Jardin and certain other activities are evidence enough to convince us.

I would like to thank the members of the board of directors and the staff, as well as our many volunteers, without whom these activities could not be realized. A special thank you to my predecessor, Mrs. Maria Chaput, for the energy and vision she managed to instill and sustain throughout the last six years.

If the enthusiasm of everyone interested in seeing the Centre culturel franco-manitobain grow is any indication of success, we are already assured of an excellent year in 1991-92.

"Roger Gamache"
Executive Director

General Objectives of the Ccfm

Development: to support and promote cultural development in francophone communities and give them the desire to emancipate themselves on the cultural level.

Training: to promote the training of developing artists (amateur and professional) by offering advice, services and leadership.

Programming: to ensure that the necessary mechanisms are in place for the Ccfm to develop and run its cultural programs.

Continuing Support: to encourage existing francophone groups and artists to continue their cultural endeavours.

Facilities: to provide community access to a building that addresses technical and cultural needs.

Guiding Principles

a) Primary

Expression: to offer Franco-Manitobans the opportunity to express themselves and disseminate their culture.

Promotion: to promote the Franco-Manitoban identity both within and outside the province.

Awareness: to make the public aware of how culture forms part of every life.

b) Secondary

Access/Variety: to provide the Franco-Manitoban and other communities with access to popular and classical cultural activities of French origin.

Rural Areas: to keep in mind the special needs of rural areas in all the cultural activities of the Ccfm.

Integration: to encourage and promote the integration of young people and the elderly into the cultural programs of the Ccfm.

PLANNING AND PROJECTS

During the term beginning April 1, 1990 and running through to March 31, 1991, the Board of Directors held eleven regular meetings and an annual orientation for all board members and management personnel. The various committees of the Ccfm also held regular meetings.

Renovation Projects

The Salle Jean-Paul-Aubry, named for the Oblate Father who was the third president of the Ccfm, was officially opened on September 28, 1990. The former gymnasium has been turned into a large multi-purpose room equipped with a kitchen and bar and able to seat up to 560 people.

The first phase of this project also included the installation of an elevator in the centre's main exhibition gallery.

The second phase will consist of the relocation of the arts and crafts boutique to the exhibition gallery near the main entrance, and the new reception desk. This work will begin in April, 1991, and be completed in June.

Other Projects

- **Bilingual Promotional Kit:** a Marketing Committee objective for this year is to create a promotional kit to publicize the facilities and services available at the Ccfm and provide useful information to potential users. The project is funded by the Secretary of State and The Winnipeg Foundation.

- **Inter-Provincial Song Gala:** the Centre culturel franco-manitobain will be the site of the 2nd Inter-Provincial Song Gala, a festival bringing together the best young singers and singer/songwriters in the four western provinces. The Ccfm is hosting this major event in conjunction with the Canadian Broadcasting Corporation and the 100 Nons inc.

- **Official Re-Opening of the Arts and Crafts Boutique:** the relocation of the boutique at the entrance of the Ccfm will give it increased visibility and, with the help of the reception service, enable it to be open longer hours. The opening is scheduled for June 6, 1991.

Fundraising

- **Festival du Beaujolais Nouveau:** 300 people attended the fifth edition of this very popular activity.
- **Bingos (Manitoba Lotteries):** the Ccfm earned its share of the lotteries fund by supplying more than 200 volunteers for 15 bingos.
- **Nevada Tickets:** it takes some sixty volunteers to conduct the sale of Nevada tickets during the Festival du Voyageur.

Upcoming Projects

- **Premises for the Radio communautaire du Manitoba:** construction of the offices and studios will start in the summer months preceding the station's long-awaited first broadcast on October 21, 1991.
- **Ccfm Newsletter:** the Marketing Committee will oversee the creation of a quarterly newsletter.
- **Fundraising:** the Ccfm will undertake its first major fundraising campaign in the fall of 1991.
- **Signage:** as part of the renovation project, a complete signage system will be installed in the building to guide visitors.

FACILITIES AND SERVICES

The Centre culturel franco-manitobain covers approximately 55,000 square feet and includes an exhibition gallery, crafts boutique, terrace bar and restaurant, 307-seat amphitheatre, air-conditioned multi-purpose room, several meeting rooms, and a large parking lot. The Ccfm also offers a catering service, lighting and sound systems, a variety of video and slide equipment, and technical services, including audio or video tape recording of events.

Over the past year, the facilities of the Ccfm were rented out for a number of school concerts, plays, dance performances, rehearsals, classes, wedding receptions, suppers, socials, and meetings.

RESIDENT GROUPS

The Centre culturel franco-manitobain is home to a number of artists and/or cultural groups, each of whom actively contributes to the overall cultural development of the Franco-Manitoban community. These include Le Cercle Molière, the oldest professional theatre troupe in Canada, Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc., a folk dance troupe, L'Alliance Chorale Manitoba, a provincial federation of youth and adult choristers, La Chorale des Intrépides, a choir that sings for the sheer pleasure of it, Les Blés au Vent, a choir of young adults, Le 100 Nons inc., a group that provides training for young people in French music and song, La Radio communautaire du Manitoba Inc., the first francophone community radio station in the west, La Fédération des aînés franco-manitobains, an umbrella organization for some 28 clubs for francophone senior citizens, and Les Éditions du Blé, a non-profit publishing house with a mandate to publish Franco-Manitoban literature.

CULTURAL PROGRAMMING

Festivals, Concerts and Other Events

- **Expo-jeunesse:** between 6,000-6,500 school children participated in this non-competitive exhibition of work accomplished during the school year, organized by various cultural and educational groups in the province.

- **Winnipeg Jazz Festival:** the Ccfm is proud of the founding role it played in this event. The two mainstage concerts taking place at the Ccfm sold out and nightly performances by local musicians and special guests at Le Foyer were also well-attended.

- **"Le jeu de l'amour et du hasard":** an audience of about 240 attended this play performed by the Théâtre de l'Alibi of Rennes, France.

- **Canada Day:** various activities took place on the terrace, and in the theatre and exhibition galleries.

North Pole Project

This year, approximately 3,650 children and their parents were entertained by Santa Claus, Mrs. Claus and Santa's elves in Santa's Village, and another 200 shared snacks and Christmas carols by the fire in Santa's House.

Festival du Voyageur

The Ccfm sponsored two shows at Le Foyer and, as part of the schools program, a recreation of the LaSalle expedition in the Salle Pauline-Boutal.

Other Shows

The Ccfm and Plug-In Gallery co-sponsored a performance of experimental music by Montreal and Vancouver composers and the University of Manitoba Percussion Ensemble performed excerpts of Mozart and Tchaikovsky at Le Foyer.

Performances at Le Foyer and La Terrasse Daniel-Lavoie

Dozens of individuals including Jacques Lussier, Walle Larsson, Marilyn Lerner and Monique Lacoste, and groups such as the 100 Nons inc. and Nouveau Station Wagon performed jazz, pop, rock, and classical music, popular and improvisational theatre, children's shows, etc.

VISUAL ARTS

Gallery Exhibits

Artists who exhibited in the Ccfm galleries over the course of the year included Jocelyn Prince, Michael Boss, Toni Martinez, Valerie Metz, Josef Pylypiak, Gisèle Beaupré, Réal Bérard, Monica Hacault, Denis Savoie, and Michel LeBlanc. Annual exhibits included the 'Festival du petit bricoleur' featuring works by summer workshop participants, 'Noël des enfants', a collection of children's works on the Christmas theme, and the craft exhibition and sale known as 'Aux Belles Trouvailles'. The Ccfm also hosted a cultural/historical exhibition during Folklorama.

Travelling Exhibit

With the assistance of the NFB, and to help raise money for the Collège universitaire de Saint-Boniface, the visual arts department mounted an exhibition of fifty Réal Bérard drawings from the film 'Jours de plaine'. The exhibition toured a number of Franco-Manitoban towns and villages.

1990 Workshops

Over 150 grades 4-9 students from various French-language and Immersion schools participated in a series of workshops consisting of guided tours of Ccfm exhibitions, followed by activities inspired by the exhibitions' content.

Another 29 students aged 6 to 13 attended summer creativity workshops that ended with a public exhibition.

Adults were offered a four-week course in paper-making and origami, and an eight-week beginner's course in calligraphy. Young people wishing to improve their drawing skills were offered a twelve-week course followed by a public exhibition.

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL STATEMENTS

Responsibility for the financial statements and all other information presented in this annual report lies with Ccfm management. The financial statements have been prepared in accordance with generally accepted principles and international standards of accounting and have been approved by the Board of Directors.

Financial reporting is an integral part of the responsibilities of management in the framework of the ongoing activities of the Ccfm. All Ccfm staff members are obliged to adhere to Ccfm policy. Management maintains an internal control system to ensure that transactions are duly authorized, correctly accounted for in the appropriate financial period, and accurately reported.

The finance committee reviews the annual financial statements and recommends their adoption by the board of directors. In addition, the finance committee periodically meets with the financial managers and independent auditors of the Ccfm and reports on these meetings to the board.

These financial statements have been audited by the Provincial Auditor's Office, whose services were retained by the board pursuant to Le Centre culturel franco-manitobain Act. The auditors are able to meet with the Finance Committee in the absence of management to discuss the results of the audit, their opinion of the internal control system, and the quality of the financial reports.

"Roger Gamache"
Executive Director

"Gisèle Paré"
Controller

MANITOBA

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

REPORT OF THE PROVINCIAL AUDITOR'S OFFICE

We have examined the balance sheet as well as the statement of accounts of the Centre culturel franco-manitobain for the fiscal year ended March 31, 1991.

Responsibility for these financial statements rests with the management of the corporations. Our responsibility consists in expressing an opinion on these statements based on our audit.

Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards. These standards require that the audit be planned and carried out in such a manner as to provide a reasonable degree of certainty as to the lack of major discrepancies in the financial statements. The procedure includes the testing of audit evidence in support of amounts and other items provided in the financial statements. It also includes an evaluation of the accounting principles used, and the major estimates made, by management, and an appraisal of the overall presentation of the financial statements.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all important aspects, the financial position of the corporation as at March 31, 1991, and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting principles stated in Note 2 to the financial statements.

"F.H. Jackson, C.A."
Provincial Auditor

Winnipeg, Manitoba
July 25, 1991

Balance Sheet
as at March 31, 1991

ASSETS	1991	1990
Current Assets:		
Cash on hand	$128,977	$ 10,700
Investments		600,000
Grants receivable	3,600	937
Other Accounts receivable	27,718	12,460
Inventory	28,685	22,913
Pre-paid Expenses	6,806	27,412
Accrued Interest		8,694
	$ 195,786	$ 683,116
LIABILITIES		
Current Liabilities:		
Accounts payable	$ 56,736	$ 16,026
Deferred Grants	146,145	614,355
Rental and Damage Deposits	1,400	1,520
	204,281	631,901
FUND ACCOUNTS		
General Fund Accounts:		
Operating	(16,847)	10,357
Activities	(4,764)	912
	(21,611)	11,269
Special Purpose Fund Accounts:		
Capital		3,244
Fundraising	4,032	29,460
Reserve	9,084	7,242
	13,116	39,946
	(8,495)	51,215
	195,786	683,116

Statement of Changes in Fund Account Balances
for the year ended March 31, 1991

	General Fund Account	
	Operating	Activities (Note 5)
Revenues:		
Grants:		
Government of Canada and its Agencies	$ 2,211	$ 206,405
Government of Manitoba and its Agencies	313,486	36,612
Miscellaneous	1,000	17,500
Café Jardin	218,669	
Admissions		24,040
Rental - halls and offices	93,335	
Administration Fees		17,422
Technical Services	18,863	
Concession Sales	14,783	2,373
Commissions	4,762	8,299
Interest	8,629	5,875
Advertising		2,340
Corporate Sponsorships		
Miscellaneous	6,273	10,739
	682,011	331,605
Expenditures:		
Operating - Note 3	503,193	
Activities - Note 3		367,821
Expenditures charged to the Capital Fund - Note 4		
Fundraising:		
- Bingo		
- Nevada		
- Beaujolais		
Café Jardin	228,532	
	731,725	367,821
Revenues over (under) Expenditures	(49,714)	(36,216)
Interfund Transfers	22,510	30,540
Changes in Fund Account Balances	(27,204)	(5,676)
Balance, beginning of year	10,357	912
Balance, end of year	$(16,847)	$(4,764)

Special Purpose Fund Account

Capital	Fund-raising	Reserve	Total 1991	Total 1990
$ 478,141	$	$	$ 686,757	$ 194,919
620,366	21,813		992,277	437,413
20,000			38,500	12,976
			218,669	209,963
			24,040	19,325
			93,335	117,974
			17,422	20,172
			18,863	21,287
	20,047		37,203	46,236
			13,061	12,641
23,861	1,697		40,062	53,774
	250		2,590	2,467
	11,200		11,200	11,300
			17,012	17,671
1,142,368	55,007		2,210,991	1,178,118
			503,193	504,005
			367,821	363,865
1,145,612			1,145,612	94,374
	5,799		5,799	1,807
	2,900		2,900	2,780
	16,844		16,844	13,628
			228,532	202,243
1,145,612	25,543		2,270,701	1,182,702
(3,244)	29,464		(59,710)	(4,584)
	(54,892)	1,842		
(3,244)	(25,428)	1,842	(59,710)	(4,584)
3,244	29,460	7,242	51,215	55,799
$	$ 4,032	$ 9,084	$ (8,495)	$ 51,215

1. Nature of Operations

Le Centre culturel franco-manitobain is incorporated under Chapter C45 of the Statutes of the Province of Manitoba. The Corporation's objectives are to maintain, encourage, foster and sponsor by all means available all types of cultural activities, in the French language, and to make available French-Canadian culture to all residents of the province.

2. Accounting Policies

a) These financial statements have been prepared in accordance with generally recognized principles of accounting except for the accrued vacation pay, estimated at $28,000 (1990 - $35,000), which has not been accumulated.

b) **Capital Expenditures**

Capital expenditures are posted in their year of acquisition.

c) **Use of Building**

Use of the building is accounted for as described in Note 6.

d) **Deferred Grants**

Grants received for a specific program or purpose are recorded as revenue to the extent that the related expenditures have occurred. The balance is deferred and recorded as "Deferred Grants" on the balance sheet.

e) **Fund Accounts**

The Corporation classifies resources used for various purposes into separate Fund Accounts which correspond to its major activities and objectives as follows:

General Fund Accounts

1) Operating Fund - this fund account includes transactions related to the maintenance of facilities, the general operations of the Corporation and the Café Jardin, and the acquisition of minor capital assets. Every year, sixty percent of any profits generated by the Café Jardin are transferred to the Fundraising Fund Account.

2) Activities Fund - this fund account includes transactions related to the delivery of cultural programs as outlined in the objectives of the Corporation. Every year, the Corporation determines the value of the space used for cultural programs based on the rate normally charged to renters and transfers this amount to the Operating Fund Account.

Special Purpose Fund Accounts

1) Capital Fund - this fund account includes transactions related to the acquisition of capital assets funded primarily by capital grants.

2) Fundraising Fund - this fund account includes transactions related to fundraising activities. Every year, ten percent of the Fundraising Fund Account surplus, minus corporate sponsorships, is transferred to the Reserve Fund Account and the balance is used solely to finance cultural activities.

3) Reserve Fund Account - this fund account was established exclusively for the purpose of accumulating transfers from the Fundraising Fund Account. The accumulated balance in the fund account will be used to cover deficits in either the Operating or Activities Fund Accounts that may occur as a result of unusual or unanticipated circumstances.

f) Inventory

Inventory is valued at the lower of cost (using the first in first out method) and net realizable value.

3. Expenditures charged to the Operating and Activities Fund Accounts

	1991			1990
	Operating	Activities	Total	Total
Salaries and Benefits	$ 314,594	$ 221,100	$ 535,694	$ 517,577
Employment Contracts		76,425	76,425	78,103
Pension Plan	16,169		16,169	7,931
Utilities	59,294		59,294	64,773
Equipment Rental and Maintenance	24,514	8,470	32,984	29,747
Office Expenses	13,397	15,214	28,611	34,244
Equipment Purchases	4,833	600	5,433	4,528
Maintenance Supplies	14,941	8,665	23,606	27,396
Concession Purchases	4,718		4,718	9,229
Meetings and Travel	11,198	10,681	21,879	28,101
Public Relations and Advertising	3,680	14,560	18,240	19,327
Professional Fees	26,185	7,500	33,685	22,440
Insurance and Permits	3,877	1,953	5,830	7,853
Courses	1,378	830	2,208	3,080
Miscellaneous	4,415	1,823	6,238	13,541
	$ 503,193	$ 367,821	$ 871,014	$ 867,870

4. **Expenditures charged to the Capital Fund Account**

	1991	1990
Renovation of Salle Jean-Paul-Aubry	$ 1,100,031	$ 77,913
Repairs and Equipment	26,291	
Facilities	10,727	14,959
Main Floor Renovations	8,563	
Maintenance Equipment		1,502
	$ 1,145,612	$ 94,374

5. Transactions related to cultural program activities are entered according to the type of transaction involved. These transactions may also be presented by program or activity, as follows:

	Revenue	Expenditures
General Program Administration	$ 98,777	$ 92,611
Information Programs	45,900	48,810
Community Activities	123,219	150,388
Arts and Crafts	38,416	40,053
Special Projects	16,993	16,673
La Boutique	8,300	19,286
	$ 331,605	$ 367,821

6. The building used by the Corporation is owned by the Government of Manitoba and made available to the Corporation rent-free. The Corporation is responsible for all operating and maintenance costs, except for third party liability insurance which is provided by the Province.

   In order to keep the Province's costs to a minimum, the Corporation charges rent to all groups and organizations that make use of the premises. This rental revenue is credited to the Operating Fund Account to assist in paying the Corporation's general operating expenditures.

7. **Commitments**

On March 4, 1991, the Corporation signed a contract with a contractor in the amount of $76,891 for major renovations to the facilities.

8. Comparative figures for the year ended March 31, 1990 have been restated where necessary to conform with the presentation adopted for March 31, 1991.